

Licenciment pour faute grave

Par carral, le 04/10/2009 à 01:32

Bonjour,

je subit un licenciment suite a un point de vu vis a vis de la responsable de reception qui n'a pas aprecié ma remarque après qu'elle est mal parlé a un collègue de travail ce qui a enchené une conversation toute fois correcte et sans injure et insulte dans le contexte de sa façon de gérer le service.

ce que l'on me reproche c'est la phrase suivante :(ne s'est pas gerer sont équipe compris moi, de sont incompétence en tant que responsable).

cela vaut il un liceciment pour faute grave,et insubordination

merci de bien vouloir me répondre, car je ne comprend pas

Mr carral